


A Aperçu de la mise en œuvre de la Charte du climat de la CGNO – République et Canton du Jura

Les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, du Jura et de Soleure ont signé en été 2021 la Charte du climat de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO). Le présent document constitue une annexe à cette charte et fournit une vue d'ensemble de la stratégie et des champs d'action du canton dans les domaines de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. Il correspond à la «Charte des villes et des communes pour le climat et l'énergie».

B Vue d'ensemble et objectifs

Objectif principal <ul style="list-style-type: none">- Zéro émissions nettes en 2050 (objectifs et dates seront précisés par le Gouvernement dans le Plan Climat Jura)	
Limites du système (scope) <ul style="list-style-type: none">- Objectif principal pour tout le canton (scope 1-2)- Pour le scope 3, objectifs à préciser dans le Plan Climat Jura.	
Documents centraux <ul style="list-style-type: none">- Plan Climat Jura (en cours d'élaboration)- Conception cantonale de l'énergie (2022)- Conception directrice des transports publics (2015)	
Mise en œuvre et controlling <ul style="list-style-type: none">- Selon système d'indicateurs et concept de suivi définis dans le cadre du Plan Climat Jura.	

Actualisé: juin 2022: / contact: secr.env@jura.ch / Photo: Mettembert, Movelier et Pleigne JU (photo Roger Meier).

C L'engagement de la République et Canton du Jura

Le Canton du Jura a mené jusqu'à présent sa politique climatique principalement par le biais de ses actions dans le domaine des transports publics et de l'énergie. Malgré les avancées obtenues ces dernières années, le chemin reste long pour atteindre les objectifs de réduction des émissions territoriales. Les grands projets de production d'électricité sont difficilement acceptés et l'utilisation de la voiture individuelle reste à un niveau élevé. Le Parlement a déclaré l'urgence climatique en mars 2019.




Les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques sont aussi très importantes pour le Canton du Jura. Elles sont déjà prises en compte dans les différentes politiques sectorielles. La géologie de l'arc jurassien rend le Jura particulièrement fragile d'un point de vue des ressources en eau. Suite aux importantes inondations subies en 2007, des efforts importants de protection contre les crues et de revitalisations de cours d'eaux ont été initiés. Les conséquences catastrophiques des sécheresses de 2018 et 2019 sur les forêts a été un événement marquant pour le Jura.

En parallèle à la signature de la Charte pour le climat, le Gouvernement a mis le climat en évidence dans son programme de législature 2021-2025. Le Plan Climat JU formalisera la politique cantonale globale pour le climat, en complément aux différentes politiques sectorielles déjà mises en œuvre.

D Principales stratégies en cours

Documentation relative aux stratégies et mesures	Catégorisation	Entrée en vigueur
Plan Climat Jura (<i>pas encore disponible</i>)	Données de base et Stratégie	Hiver 2022-23, élaboration en cours
Conception cantonale de l'Energie (lien) et Programme Bâtiments (lien)	Energie renouvelable et assainissements	2015 + 2022.
Plan directeur cantonal, fiches Energie et Environnement (lien)	Données de base et Stratégie	2022, révision en cours
Conception directrice des transports publics (lien)	Mobilité	2015
Plan sectoriel des eaux (PSEaux, lien) / Plan directeur cantonal des forêts (PDCF, lien)	Adaptation au dérèglement climatique	PSEaux : 2021. PDCF : 2013

E Domaines d'action selon charte

Domaine d'action	Objectifs et mesures propres à l'administration cantonale	Objectifs et mesures qui concernent tout le territoire cantonal
 <p>Energies renouvelables et efficacité énergétique (chaleur, électricité)</p>	<p>Chaleur 100% sans énergie fossile d'ici à 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissements pour rénovation de chauffages <p>Isolation moderne de tous les bâtiments cantonaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exemplarité climatique des assainissements et nouvelles constructions (utilisation des labels les plus stricts Minergie ECO / SEEDS / SNBS). - Mise en œuvre de la Stratégie immobilière cantonale <p>Achat d'électricité 100% renouvelable pour les besoins de l'administration</p> <p>Production d'énergie renouvelable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de panneaux solaires sur tous les toits qui s'y prêtent d'ici à 2028. 	<p>Chaleur et isolation des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energies fossiles selon les objectifs de la Conception cantonale de l'Energie (2026_30% d'autonomie ; 2035_67% d'autonomie) ; - Loi cantonale sur l'énergie avec part d'énergie renouvelable pour le chauffage, révision à initier en vue d'interdire les chauffages fossiles - Plans directeurs de l'énergie mis en place par les communes (d'ici 2030). - Stratégie de décarbonation des réseaux de gaz à accompagner (remplacement, substitution du gaz fossile par des produits sans carbone). <p>Production et consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie renouvelable selon objectifs de la Conception cantonale de l'Energie pour l'énergie renouvelable (2026_45% d'autonomie, 2035_70% d'autonomie, 2045_100% d'autonomie) - Projets spécifiques et exigences pour les gros consommateurs.
 <p>Mobilité</p>	<p>Mobilité 100% décarbonée d'ici à 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de mobilité de l'Etat (terminé et appliqué en 2026) - Plan de décarbonation des transports publics (mise en œuvre dès 2023) - Parc de véhicule de l'Etat sans moteurs thermiques (sauf exception) - Interdiction de l'avion pour les voyages d'étude (établissements scolaires) 	<p>Mobilité 100% décarbonée d'ici à 2050</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation des bornes électriques dans les nouveaux immeubles (réalisés) - Bases légales et taxes adaptées pour les véhicules - Garantir une origine renouvelable de l'énergie pour la mobilité <p>Transports publics avec part modale (Modal-Split) de 25 % d'ici à 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans de mobilité revus et renforcés pour les entreprises (à étudier) - Soutien aux projets de mobilité douce et combinée - Etude de projets « dernier kilomètre »
 <p>Emissions indirectes: Préservation des ressources, sobriété, déchets.</p>	<p>Domaine de la construction (>20% des émissions indirectes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration d'exigences pour les matériaux dans les politiques publiques (subventions) - Utilisation des marges possibles dans le cadre des marchés publics pour réduire les émissions de gaz à effets de serres - Réduire le bilan carbone des infrastructures (matériaux recyclés, etc.) <p>80% de produits locaux et de saison en 2030 dans les cantines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Label Terra, autres mesures <p>Politique d'achat de l'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats de produits et consommables à faible impact (labels, etc.) 	<p>Economie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions selon la loi sur les déchets (suremballages). - Mise en place d'un écosystème fonctionnel de projets d'économie circulaire. <p>Alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes d'information via Fondation O2 (écoles et santé publique) - Lutte contre le gaspillage alimentaire et une restauration plus eco-responsable (projet Beelong).



<p>Aménagement et utilisation du territoire, cadre de vie</p>	<p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptions des alentours (biodiversité, arbres) 	<p>Zones bâties</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exigences climatiques dans les plans d'aménagements et dans l'aménagement des quartiers et parcs - Projet de protection contre les crues et le ruissellement <p>Forêts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation et transformation de la jeune forêt et des pâturages boisés - Politique renforcée de prévention des organismes nuisibles et des incendies <p>Tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux transformations dans la branche vers plus de durabilité <p>Entreprises agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures de durabilité et d'adaptation selon programmes (baisse de émissions de méthane et de protoxyde d'azote, agroforesterie) - Mesures renforçant le rôle de production d'énergie de l'agriculture (solaire photovoltaïque, méthanisation) - Incitations en faveur de l'agriculture de conservation (sols) <p>Revitalisation de milieux naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en eau des tourbières pour éviter leur assèchement et stopper l'envoi de CO2 (en cours) - Revitalisation sur 1 km de cours d'eau par année (en cours)
<p>Innovation (économie, formation, recherche)</p>		<p>Parc d'innovation Basel Area</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration du climat dans les différents instruments de promotion économique <p>Accompagnement au changement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Centre de compétences pour systèmes agroécologiques - Politique pour les innovations vers des processus industriels bas-carbone à développer (procédés industriels ou commerciaux).
<p>Monitoring</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan carbone réalisé pour l'administration (2025) - Suivi des comptes et bilans des instances parapubliques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise sur place d'un système de mesure et d'indicateurs pour le territoire - Poursuite des outils existants (énergie, bois, etc.)
<p>Communication et intégration dans les institutions (communes, entreprises, population)</p>	<p>Législation et budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du budget, des dépenses et des articles de lois de l'Etat sur la base de critères de durabilité - Intégration d'articles de lois permettant la protection et l'adaptation climatique (en cours et à poursuivre selon opportunités) <p>Communication interne à l'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication interne via intranet et directives avec bonnes pratiques. - Poursuite des relations avec les instances régionales. 	<p>Communication / Information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication engageante (site internet cantonal et réseaux sociaux) - Mise en place d'une plateforme de contribution carbone cantonale avec différents partenaires (pour les émissions non-réductibles et les contributions volontaires).

